

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 27 MARS 2017 À 17 HEURES 30

N° DEL2017_051 : PROJET NUMÉRIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC

L'an deux mille dix sept, le vingt sept mars

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le lundi 27 mars 2017 à 17 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Patrick BETEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Messieurs, madame, Philippe GRANIER, Marie-Claire MALROUX, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Odile LACAZE (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Elodie NADJAR (pouvoir à Patrice BEDIER), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE)

Votants : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017

N° DEL2017_051 : PROJET NUMÉRIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DRAC

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Philippe BONNECARRERE, rapporteur,

Le réseau des médiathèques de l'Albigeois (RMED) envisage de procéder en 2017 au renouvellement quinquennal de l'ensemble du parc d'ordinateurs, publics et professionnels. Des crédits ont été prévus au budget à cet effet. Par ailleurs, le système de gestion du multimédia utilisé par le public dans l'ensemble des médiathèques devenu obsolète doit être changé pour gagner en performance et répondre aux demandes croissantes des usagers.

Enfin, dans le cadre de son projet numérique, le RMED souhaiterait proposer une nouvelle offre de contenus numériques aux lecteurs : il s'agit de mettre à disposition du public des titres numériques sans support, que les lecteurs installeront eux-mêmes sur leurs propres liseuses.

L'ensemble de ces trois opérations, si elles sont présentées ensemble, peut être éligible au dispositif de subvention de l'État au titre de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD).

Le présent plan de financement est proposé à hauteur de 50 % de subvention ; celle-ci pourra être supérieure, jusqu'à 80 %.

Objet	Dépenses	Recettes	
		Communauté d'Agglomération	DGD (si 50 %)
Ordinateurs	17 500 € HT	8 750,00 €	8 750,00 €
Copieurs pour le public	2 500 € HT	1 250,00 €	1 250,00 €
Système de gestion multimédia	15 500 € HT	7 750,00 €	7 750,00 €
Achat de titres numériques	8 333 € HT	4 166,50 €	4 166,50 €
TOTAL opération	43 833 € HT	21 916,50 €	21 916,50 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 2 mars 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération qui consiste à :

- renouveler le parc d'ordinateurs du réseau des médiathèques ;
- acquérir une solution de gestion du multimédia pour le réseau des médiathèques ;
- constituer une offre de titres numériques sans support.

APPROUVE le plan de financement ci dessous (la subvention pourra être supérieure)

Objet	Dépenses	Recettes	
		Communauté d'Agglomération	DGD (si 50 %)
Ordinateurs	17 500 € HT	8 750,00 €	8 750,00 €
Copieurs pour le public	2 500 € HT	1 250,00 €	1 250,00 €
Système de gestion multimédia	15 500 € HT	7 750,00 €	7 750,00 €
Achat de titres numériques	8 333 € HT	4 166,50 €	4 166,50 €
TOTAL opération	43 833 € HT	21 916,50 €	21 916,50 €

SOLLICITE une subvention au titre de la DGD et au niveau le plus élevé possible pour cette opération.

Pour extrait conforme,
 Fait le 27 mars 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE